



Bilan de l'opération de dépistage du plomb dans l'eau des écoles

Coordination et rédaction

Direction de l'expertise et du développement des infrastructures scolaires
Direction générale des infrastructures
Secteur de la gouvernance des infrastructures

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-89998-3 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

21-066-03-5

Table des matières

Contexte	4
Échéancier de l'opération	5
1. Mesures des concentrations de plomb	5
2. Sécurisation immédiate des points d'eau non conformes	5
3. Planification des interventions à moyen et à long terme	6
4. Reddition de comptes au ministère de l'Éducation	7
État de la situation	9
Conclusion	10
Annexe 1 – Données colligées par centres de services scolaires / commissions scolaires pour les établissements préscolaires et primaires	11
Annexe 2 – Données détaillées par centres de services scolaires / commissions scolaires pour les établissements secondaires, centres de formation des adultes et centres de formation professionnelle	15
Annexe 3 – Données détaillées pour les établissements privés	19

Contexte

En mars 2019, Santé Canada a publié une nouvelle recommandation en matière de plomb dans l'eau potable. Avec cette mise à jour, la concentration maximale acceptable de plomb dans l'eau potable a été réduite considérablement de 10 à 5 µg/L dans le but de diminuer l'exposition au plomb, particulièrement celle des enfants.

Dans cette foulée, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il adoptait la recommandation de 5µg/L comme concentration maximale acceptable dans l'eau potable, ce qui en fait la norme la plus sévère en Amérique du Nord. Le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP) a été modifié en conséquence et est entré en vigueur le 25 mars 2021.

Comme les jeunes enfants sont plus vulnérables aux effets d'une exposition au plomb, il est maintenant fortement recommandé de vérifier les concentrations de plomb à chaque point d'eau potable dans les écoles et les garderies.

C'est pourquoi, en octobre 2019, le ministre de l'Éducation a demandé la collaboration des établissements scolaires, tant du secteur public que privé, pour réaliser des tests de dépistage mesurant les concentrations de plomb dans l'eau des écoles. Le protocole de dépistage rédigé par le ministère de l'Éducation (le Ministère) est conservateur et sert à dépister la présence de sources de plomb. Dans le cas où les concentrations de plomb dépassent 5µg/L, le point est désigné « point d'eau non conforme pour le dépistage » et des mesures sont immédiatement mises en place pour le sécuriser, par exemple le condamner afin de le rendre inutilisable par les usagers. Il est important de préciser que cette opération de dépistage s'effectue en dehors de la réglementation du RQEP et vise à identifier les sources de plomb dans l'eau potable. Elle ne vise en aucun cas à estimer l'exposition au plomb des usagers des points d'eau des bâtiments scolaires et ne doit pas être interprétée au sens de la réglementation du RQEP.

Le Ministère a mis à la disposition du réseau des établissements scolaires publics et privés des méthodes et des outils pour effectuer ce dépistage avec rigueur, notamment : une procédure d'échantillonnage, de la formation pour utiliser l'appareil portatif de mesure de concentration du plomb dans l'eau, des vidéos d'information, des fichiers de collecte de données, un outil de saisie de données et de reddition de compte et des modèles de lettres pour communiquer avec la clientèle des écoles.

Pour mesurer la concentration de plomb dans l'eau, deux options sont données aux centres de services scolaires, commissions scolaires et écoles privées : l'utilisation d'appareils portatifs de mesure de concentration du plomb dans l'eau certifiés US EPA (United States Environmental Protection Agency, Agence de protection environnementale américaine) et l'analyse par des laboratoires privés figurant sur une liste de laboratoires accrédités. De plus, le Ministère a donné des formations en présentiel et par vidéo pour s'assurer de l'application correcte du protocole d'échantillonnage ainsi que l'utilisation adéquate de l'appareil portatif de mesure.

Échéancier de l'opération

Afin de cibler prioritairement les écoles qui accueillent de jeunes enfants, l'opération de dépistage des mesures de concentration de plomb dans l'eau des écoles a été exécutée en deux phases :

- Phase 1 - Écoles préscolaires et primaires :
 - 1^{er} novembre 2020 : fin des tests et correctifs identifiés pour les points non conformes
- Phase 2 - Écoles secondaires, centres de formation des adultes et centres de formation professionnelle
 - Printemps 2021 : fin des tests et correctifs identifiés pour les points non conformes

Le déroulement de l'opération comprenait quatre étapes :

1. Mesures des concentrations de plomb

Pour chaque point d'eau identifié pour la consommation ou la préparation des aliments et boissons, la procédure demandait de prélever deux échantillons d'eau. Cet échantillonnage devait être fait après une période de stagnation de l'eau dans le réseau de plomberie d'au moins 6 heures, afin de refléter le pire scénario de concentrations. Le premier échantillon a été recueilli à 0 seconde et le second après un écoulement de 30 secondes. Pour que le point d'eau soit jugé conforme, la concentration en plomb des deux échantillons doit être inférieure ou égale à 5 µg/L.

2. Sécurisation immédiate des points d'eau non conformes

Les directives transmises au réseau des établissements scolaires demandaient de sécuriser immédiatement les points d'eau dès que l'un ou l'autre des résultats des tests était jugé non conforme.

Les deux interventions immédiates à réaliser consistaient :

- à condamner le point d'eau lorsque la deuxième mesure était supérieure à 5 µg/L;
ou
- à mettre en place une directive demandant de laisser l'eau couler au moins une minute avant de la consommer si seule la première mesure dépassait 5 µg/L.

Le tableau 1 ci-dessous résume les actions immédiates demandées par le Ministère en fonction des résultats de concentration de plomb obtenus. Ces actions assurent la sécurisation des points d'eau jusqu'à la mise en place de correctifs.

Tableau 1 : Résumé des critères de conformité et des actions immédiates à réaliser

Concentration du premier échantillon (POs : mesuré à 0 seconde)	Concentration du second échantillon (P30s : mesuré après 30 secondes d'écoulement)	Conformité	Intervention immédiate
Inférieure à 5 µg/L	Inférieure à 5 µg/L	Conforme	Aucune action
Supérieure à 5 µg/L	Inférieure à 5 µg/L	Non conforme	Faire couler l'eau au moins une minute avant de la consommer
Inférieure à 5 µg/L	Supérieure à 5 µg/L	Non conforme	Condamner le point d'eau
Supérieure à 5 µg/L	Supérieure à 5 µg/L		

3. Planification des interventions à moyen et à long terme

En fonction de la problématique détectée, les interventions correctives à moyen terme devaient être planifiées. L'ampleur des actions correctives à réaliser peut aller de l'installation de filtres aux travaux majeurs de rénovation des réseaux de plomberie, en passant par le remplacement des appareils et de la tuyauterie de plomberie désuets.

Certains des travaux, comme l'installation de filtres ou la condamnation définitive de points d'eau, ont déjà été réalisés dans les réseaux des établissements scolaires. D'autres correctifs plus importants, comme des travaux majeurs de plomberie, sont planifiés ou à venir.

4. Reddition de comptes au ministère de l'Éducation

Le Ministère a demandé au réseau scolaire de transmettre le bilan des mesures recueillies dans le cadre de l'opération dans les établissements préscolaires et primaires au plus tard le 1^{er} novembre 2020 et dans les établissements secondaires, au printemps 2021.

Les résultats sont présentés en fonction du critère conforme/non conforme basé sur les mesures initiales transmises par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privé¹.

Compte tenu du fait que les travaux correctifs se poursuivent, les organisations scolaires détiennent des informations détaillées et plus à jour de l'évolution des travaux qu'ils ont réalisés sur les points d'eau non conformes. La prochaine reddition de comptes, qui sera effectuée au printemps 2022, permettra de mettre à jour les données du Ministère.

Les tableaux 2 et 3 présentent la compilation des données reçues. Ils ont été établis en fonction des points suivants :

- les points d'eau pour lesquels au moins l'une des deux mesures de concentration en plomb est supérieure à 5 µg/L sont considérés comme non conformes;
- les points d'eau pour lesquels l'échantillon POs est supérieur à 5 µg/L et l'échantillon P30s après écoulement est inférieur à 5 µg/L sont considérés comme non conformes;
- depuis la prise des mesures de concentration de plomb dans l'eau, il est important de préciser que des correctifs ont été apportés, sont en cours ou à venir pour corriger les points d'eau non conformes. Parmi ceux-ci-ci, notons :
 - le remplacement de la tuyauterie immédiate et des appareils de plomberie (fontaines et robinets);
 - l'installation de filtres certifiés sans plomb;
 - l'installation de purgeurs automatiques;
 - le retrait des points d'eau non conformes.

¹ Les annexes 1 et 2 présentent la compilation des résultats par centres de services scolaires ou commissions scolaires et l'annexe 3, celle des résultats des établissements privés.

Le tableau 2 présente le bilan, à l'échelle provinciale, des points d'eau mesurés dans les établissements préscolaires, primaires et secondaires des centres de services scolaires et des commissions scolaires en date du 30 août 2021.

Tableau 2 : Résultats de l'opération de dépistage pour les centres de services scolaires (CSS) et les commissions scolaires (CS) en date du 30 août 2021

	Nombre de CSS/CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Points d'eau conformes	Points d'eau non conformes et sécurisés
Établissements préscolaires et primaires	72 (100 %)	2 348	50 880	33 959 (67 %)	16 921 (33 %)
Établissements secondaires et autres	72 (100 %)	845	22 183	12 753 (57 %)	9 430 (43 %)
Total		3 193 (99,9 %) ²	73 063	46 712 (64 %)	26 351 (36 %)

Le tableau 3 présente le bilan, à l'échelle provinciale, des points d'eau mesurés dans les écoles préscolaires, primaires et secondaires des établissements privés en date du 16 septembre 2021.

Tableau 3 : Résultats de l'opération de dépistage pour les établissements privés en date du 16 septembre 2021

	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Points d'eau conformes	Points d'eau non conformes et sécurisés
Établissements préscolaires et primaires	148	1 783	1 563 (88 %)	220 (12 %)
Établissements secondaires et autres	110	1 936	1 604 (83 %)	332 (17 %)
Total	258 (77 %)	3 719	3 167 (85 %)	552 (15 %)

² Calculé sur un parc de 3 195 bâtiments. Le nombre de bâtiments est évalué en fonction des déclarations des CSS/CS lors de la présente opération et de la Banque des immeubles des centres de services (BICS) 2020

État de la situation

D'entrée de jeu, précisons que selon les directives du Ministère, les établissements devaient faire des interventions immédiates pour sécuriser les points d'eau lorsqu'une mesure de concentration de plomb ne respectait pas le nouveau critère de 5 µg/L. Tous les points d'eau dépassant ce critère ont été sécurisés, soit par leur fermeture, soit par l'installation de filtres ou encore par la mise en place d'une procédure de rinçage préventif.

Dans le cadre de l'opération de dépistage, les données reçues jusqu'à maintenant montrent que pour les établissements préscolaires, primaires et secondaires confondus (73 063 points d'eau), 36 % des points d'eau mesurés dans le réseau des centres de services scolaires et des commissions scolaires ont dû être immédiatement sécurisés, alors que 64 % d'entre eux ont été jugés conformes.

Sur les 50 880 points d'eau testés dans les établissements préscolaires et primaires du réseau public, 67 % sont jugés conformes. En ce qui concerne les établissements secondaires, les centres de formation des adultes et les centres de formation professionnelle, 57 % des 22 183 points d'eau sont jugés conformes.

Dans le cas des établissements privés 85 % des 3 719 points d'eau testés sont conformes.

Rappelons que le Ministère a aussi demandé au réseau des établissements scolaires de mettre en place des interventions correctives à moyen terme (installation de filtres) et à long terme (remplacement de plomberie) pour corriger définitivement tous les points d'eau jugés non conformes. Selon l'information obtenue par les membres du comité d'orientation, des correctifs, principalement l'installation de filtres anti-plomb, ont été apportés aux points d'eau non conformes. Les résultats de ces correctifs se refléteront en 2022, dans le cadre de la prochaine reddition de comptes.

Finalement, un comité d'orientation³ regroupant des acteurs du milieu a été mis sur pied afin de combiner les efforts des centres de services scolaires et des commissions scolaires pour réaliser l'opération de dépistage et effectuer les correctifs qui en découlent. Les membres de ce comité se réunissent afin d'échanger sur les questions importantes et les bonnes pratiques en la matière. Un guide de référence permettant d'encadrer les bonnes pratiques de suivi et de correction des points d'eau est en préparation et devrait être publié d'ici décembre 2021. De plus, une analyse plus élaborée des résultats du dépistage est en cours, sous la coordination de M^{me} Michèle Prévost, Ph. D., professeure et titulaire principale de la Chaire industrielle en eau potable du Département de génies civil, géologique et des mines à Polytechnique Montréal.

³ Le comité d'orientation est composé de représentants du Ministère, de l'Association québécoise des centres de services scolaires, d'un centre de services scolaire, d'une commission scolaire, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et de M^{me} Michèle Prévost, Ph. D., professeure et titulaire principale de la Chaire industrielle en eau potable, Polytechnique Montréal.

Conclusion

Les risques pour la santé associés à la présence du plomb dans l'eau potable, notamment dans les établissements scolaires, préoccupent grandement le gouvernement. C'est d'ailleurs pourquoi le Québec a adopté comme norme la nouvelle recommandation de Santé Canada, ce qui en fait la norme la plus sévère en Amérique du Nord.

Une opération ambitieuse de dépistage massif a été réalisée en moins de 18 mois dans 3 451 écoles. Des mécanismes de contrôle ont été instaurés immédiatement pour assurer l'accès à des points d'eau potable sécuritaires dans tous les établissements scolaires.

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre de cette opération de dépistage, nous constatons qu'un peu plus du tiers des points d'eau des réseaux des établissements scolaires ne respectent pas la nouvelle recommandation. Le Ministère et les établissements d'enseignement travaillent en étroite collaboration pour apporter les correctifs nécessaires. Ainsi, les points d'eau non conformes au dépistage ont été rapidement sécurisés, soit par la réalisation de travaux immédiats lorsque possible, soit par la présence d'une affiche demandant de faire couler l'eau au moins une minute, soit en rendant les points d'eau inaccessibles aux usagers.

En date du 14 mai 2021, des travaux correctifs ont déjà été réalisés ou sont en cours de réalisation, soit pour fermer les points d'eau non conformes au deuxième jet, soit pour les équiper de filtres, soit pour les corriger par des travaux de plomberie de plus grande envergure. L'état d'avancement de ces travaux fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part du Ministère. La reddition de comptes des établissements scolaires qui est attendue au printemps 2022 reflétera ces correctifs.

Un guide de référence permettant d'encadrer les bonnes pratiques de suivi et de correction des points d'eau est en préparation et devrait être publié d'ici décembre 2021.

Annexe 1 – Données colligées par centres de services scolaires / commissions scolaires pour les établissements préscolaires et primaires

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
des Affluents	60	2 411	1 483 (61,5 %)	928 (38,5 %)
des Appalaches	19	184	93 (50,5 %)	91 (49,5 %)
de la Baie-James	8	124	51 (41,1 %)	73 (58,9 %)
de la Beauce-Etchemin	53	1 106	944 (85,4 %)	162 (14,6 %)
des Bois-Francs	41	872	676 (77,5 %)	196 (22,5 %)
de la Capitale	53	1 905	1 461 (76,7 %)	444 (23,3 %)
Central Québec	14	221	166 (75,1 %)	55 (24,9 %)
de Charlevoix	12	137	75 (54,7 %)	62 (45,3 %)
du Chemin-du-Roy	57	1 550	819 (52,8 %)	731 (47,2 %)
des Chênes	48	1 309	1 021 (78,0 %)	288 (22,0 %)
des Chic-Chocs	18	362	229 (63,3 %)	133 (36,7 %)
au Cœur-des-Vallées	17	293	232 (79,2 %)	61 (20,8 %)
de la Côte-du-Sud	39	414	250 (60,4 %)	164 (39,6 %)
crie	12	552	373 (67,6 %)	179 (32,4 %)
des Découvreurs	26	931	733 (78,7 %)	198 (21,3 %)
des Draveurs	36	482	306 (63,5 %)	176 (36,5 %)
Eastern Shores	4	52	31 (59,6 %)	21 (40,4 %)

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Eastern Townships	20	188	186 (98,9 %)	2 (1,1 %)
de l'Énergie	39	900	403 (44,8 %)	497 (55,2 %)
English-Montréal	32	442	353 (79,9 %)	89 (20,1 %)
de l'Estuaire	22	452	270 (59,7 %)	182 (40,3 %)
du Fer	13	476	194 (40,8 %)	282 (59,2 %)
du Fleuve-et-des-Lacs	34	342	220 (64,3 %)	122 (35,7 %)
des Grandes-Seigneuries	34	112	96 (85,7 %)	16 (14,3 %)
Harricana	17	237	207 (87,3 %)	30 (12,7 %)
des Hautes-Laurentides	22	270	195 (72,2 %)	75 (27,8 %)
des Hautes-Rivières	38	675	548 (81,2 %)	127 (18,8 %)
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	15	185	140 (75,7 %)	45 (24,3 %)
des Hauts-Cantons	30	188	140 (74,5 %)	48 (25,5 %)
des Îles	5	62	47 (75,8 %)	15 (24,2 %)
Jonquière	18	36	35 (97,2 %)	1 (2,8 %)
de Kamouraska—Rivière-du-Loup	31	441	233 (52,8 %)	208 (47,2 %)
Kativik	7	12	10 (83,3 %)	2 (16,7 %)
du Lac-Abitibi	14	280	206 (73,6 %)	74 (26,4 %)
du Lac-Saint-Jean	20	151	131 (86,8 %)	20 (13,2 %)
du Lac-Témiscamingue	12	253	106 (41,9 %)	147 (58,1 %)
des Laurentides	25	324	164 (50,6 %)	160 (49,4 %)

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
de Laval	81	1 382	1 250 (90,4 %)	132 (9,6 %)
Lester-B.-Pearson	35	379	213 (56,2 %)	166 (43,8 %)
du Littoral	9	27	14 (51,9 %)	13 (48,1 %)
Marguerite-Bourgeoys	81	2 311	972 (42,1 %)	1339 (57,9 %)
Marie-Victorin	56	608	535 (88,0 %)	73 (12,0 %)
des Mille-Îles	67	2 381	1 398 (58,7 %)	983 (41,3 %)
de Montréal	158	5 153	2 773 (53,8 %)	2 380 (46,2 %)
des Monts-et-Marées	24	312	191 (61,2 %)	121 (38,8 %)
de la Moyenne-Côte-Nord	8	93	89 (95,7 %)	4 (4,3 %)
des Navigateurs	53	834	679 (81,4 %)	155 (18,6 %)
New Frontiers	10	163	118 (72,4 %)	45 (27,6 %)
de l'Or-et-des-Bois	17	194	174 (89,7 %)	20 (10,3 %)
des Patriotes	58	2063	1 566 (75,9 %)	497 (24,1 %)
du Pays-des-Bleuets	25	321	277 (86,3 %)	44 (13,7 %)
des Phares	29	662	551 (83,2 %)	111 (16,8 %)
de la Pointe-de-l'Île	50	1660	1 262 (76,0 %)	398 (24,0 %)
des Portages-de-l'Outaouais	31	895	648 (72,4 %)	247 (27,6 %)
de Portneuf	21	307	237 (77,2 %)	70 (22,8 %)
des Premières-Seigneuries	59	1 400	1 074 (76,7 %)	326 (23,3 %)
de la Région-de-Sherbrooke	40	1155	687 (59,5 %)	468 (40,5 %)

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
René-Lévesque	23	447	187 (41,8 %)	260 (58,2 %)
de la Riveraine	24	382	261 (68,3 %)	121 (31,7 %)
Riverside	21	345	260 (75,4 %)	85 (24,6 %)
des Rives-du-Saguenay	33	828	739 (89,3 %)	89 (10,7 %)
de la Rivière-du-Nord	45	1013	742 (73,2 %)	271 (26,8 %)
de Rouyn-Noranda	16	287	188 (65,5 %)	99 (34,5 %)
de Saint-Hyacinthe	39	920	380 (41,3 %)	540 (58,7 %)
des Samares	73	1430	948 (66,3 %)	482 (33,7 %)
Sir-Wilfrid-Laurier	29	558	551 (98,7 %)	7 (1,3 %)
des Sommets	30	423	278 (65,7 %)	145 (34,3 %)
de Sorel-Tracy	15	322	92 (28,6 %)	230 (71,4 %)
des Trois-Lacs	41	748	605 (80,9 %)	143 (19,1 %)
du Val-des-Cerfs	37	1216	881 (72,5 %)	335 (27,5 %)
de la Vallée-des-Tisserands	26	349	88 (25,2 %)	261 (74,8 %)
Western Québec	19	381	224 (58,8 %)	157 (41,2 %)
Total Provincial	2 348	50 880	33 959 (66,7 %)	16 921 (33,3 %)

Annexe 2 – Données détaillées par centres de services scolaires / commissions scolaires pour les établissements secondaires, centres de formation des adultes et centres de formation professionnelle

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
des Affluents	25	368	236 (64,1 %)	132 (35,9 %)
des Appalaches	5	48	41 (85,4 %)	7 (14,6 %)
de la Baie-James	6	111	43 (38,7 %)	68 (61,3 %)
de la Beauce-Etchemin	16	336	264 (78,6 %)	72 (21,4 %)
des Bois-Francs	3	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
de la Capitale	28	608	431 (70,9 %)	177 (29,1 %)
Central Québec	11	165	108 (65,5 %)	57 (34,5 %)
de Charlevoix	2	49	26 (53,1 %)	23 (46,9 %)
du Chemin-du-Roy	18	1442	506 (35,1 %)	936 (64,9 %)
des Chênes	11	225	208 (92,4 %)	17 (7,6 %)
des Chic-Chocs	8	60	32 (53,3 %)	28 (46,7 %)
du Cœur-des-Vallées	4	208	127 (61,1 %)	81 (38,9 %)
de la Côte-du-Sud	11	270	177 (65,6 %)	93 (34,4 %)
crie	2	108	29 (26,9 %)	79 (73,1 %)
des Découvreurs	14	246	176 (71,5 %)	70 (28,5 %)
des Draveurs	11	229	96 (41,9 %)	133 (58,1 %)
Eastern Shores	12	181	103 (56,9 %)	78 (43,1 %)

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Eastern Townships	4	87	75 (86,2 %)	12 (13,8 %)
de l'Énergie	12	972	213 (21,9 %)	759 (78,1 %)
English-Montréal	21	415	354 (85,3 %)	61 (14,7 %)
de l'Estuaire	8	74	42 (56,8 %)	32 (43,2 %)
du Fer	6	217	77 (35,5 %)	140 (64,5 %)
du Fleuve-et-des-Lacs	11	166	93 (56,0 %)	73 (44,0 %)
des Grandes-Seigneuries	8	238	237 (99,6 %)	1 (0,4 %)
Harricana	8	438	207 (47,3 %)	231 (52,7 %)
des Hautes-Laurentides	4	134	96 (71,6 %)	38 (28,4 %)
des Hautes-Rivières	16	310	193 (62,3 %)	117 (37,7 %)
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	11	124	87 (70,2 %)	37 (29,8 %)
des Hauts-Cantons	4	77	66 (85,7 %)	11 (14,3 %)
des Îles	1	40	32 (80,0 %)	8 (20,0 %)
De La Jonquière	3	21	17 (81,0 %)	4 (19,0 %)
de Kamouraska—Rivière-du-Loup	9	256	65 (25,4 %)	191 (74,6 %)
Kativik	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
du Lac-Abitibi	3	265	166 (62,6 %)	99 (37,4 %)
du Lac-Saint-Jean	4	113	98 (86,7 %)	15 (13,3 %)
du Lac-Témiscamingue	5	183	57 (31,1 %)	126 (68,9 %)
des Laurentides	8	270	130 (48,1 %)	140 (51,9 %)

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
de Laval	29	578	509 (88,1 %)	69 (11,9 %)
Lester-B.-Pearson	18	273	149 (54,6 %)	124 (45,4 %)
du Littoral	3	9	4 (44,4 %)	5 (55,6 %)
de Marguerite-Bourgeoys	42	798	348 (43,6 %)	450 (56,4 %)
de Marie-Victorin	21	481	378 (78,6 %)	103 (21,4 %)
des Mille-Îles	26	515	335 (65,0 %)	180 (35,0 %)
de Montréal	77	1944	920 (47,3 %)	1 024 (52,7 %)
des Monts-et-Marées	4	113	63 (55,8 %)	50 (44,2 %)
de la Moyenne-Côte-Nord	3	35	35 (100,0 %)	0 (0,0 %)
des Navigateurs	21	208	166 (79,8 %)	42 (20,2 %)
New Frontiers	6	148	84 (56,8 %)	64 (43,2 %)
de l'Or-et-des-Bois	6	97	54 (55,7 %)	43 (44,3 %)
des Patriotes	15	390	360 (92,3 %)	30 (7,7 %)
du Pays-des-Bleuets	13	190	174 (91,6 %)	16 (8,4 %)
des Phares	9	218	150 (68,8 %)	68 (31,2 %)
de la Pointe-de-l'Île	20	914	646 (70,7 %)	268 (29,3 %)
des Portages-de-l'Outaouais	3	65	40 (61,5 %)	25 (38,5 %)
de Portneuf	4	55	37 (67,3 %)	18 (32,7 %)
des Premières-Seigneuries	19	514	252 (49,0 %)	262 (51,0 %)
de la Région-de-Sherbrooke	16	352	220 (62,5 %)	132 (37,5 %)

Nom du CSS ou de la CS	Nombre de bâtiments	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
René-Lévesque	7	127	63 (49,6 %)	64 (50,4 %)
de la Riveraine	9	143	91 (63,6 %)	52 (36,4 %)
Riverside	8	141	94 (66,7 %)	47 (33,3 %)
des Rives-du-Saguenay	9	614	344 (56,0 %)	270 (44,0 %)
de la Rivière-du-Nord	17	281	137 (48,8 %)	144 (51,2 %)
de Rouyn-Noranda	3	142	87 (61,3 %)	55 (38,7 %)
de Saint-Hyacinthe	12	691	254 (36,8 %)	437 (63,2 %)
des Samares	20	394	219 (55,6 %)	175 (44,4 %)
Sir-Wilfrid-Laurier	10	247	229 (92,7 %)	18 (7,3 %)
des Sommets	10	166	118 (71,1 %)	48 (28,9 %)
de Sorel-Tracy	6	111	44 (39,6 %)	67 (60,4 %)
des Trois-Lacs	13	266	162 (60,9 %)	104 (39,1 %)
du Val-des-Cerfs	10	1313	753 (57,3 %)	560 (42,7 %)
de la Vallée-des-Tisserands	13	396	205 (51,8 %)	191 (48,2 %)
Western Québec	9	191	112 (58,6 %)	79 (41,4 %)
Total Provincial	845	22 183	12 753 (57,5 %)	9 430 (42,5 %)

Annexe 3 – Données détaillées pour les établissements privées

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Académie Antoine Manseau	1	12	12 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Blaise Pascal	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Chrétienne Rive Nord	1	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie culturelle de Laval	1	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie des Sacrés-Cœurs	1	20	20 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Étoile du Nord Laval	1	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie François-Labelle	1	13	13 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Ibn Sina	2	11	11 (100,0 %)	0 (0,0 %)
ACADÉMIE INTERNATIONALE ZIG ZAG	4	5	5 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Kells	3	12	12 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Lafontaine	1	40	40 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Louis-Pasteur	1	10	10 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Marie-Claire	2	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Marie-Laurier	4	34	34 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Michèle-Provost	1	24	24 (100,0 %)	0 (0,0 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Académie Saint-Louis	2	72	70 (97,2 %)	2 (2,8 %)
Académie Solomon Schechter	2	64	37 (57,8 %)	27 (42,2 %)
Académie Ste-Thérèse	2	113	113 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie St-Margaret	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Académie Trivium	1	7	6 (85,7 %)	1 (14,3 %)
Alexander von Humboldt École internationale allemande	1	5	5 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Campus Notre-Dame-de-Foy	1	55	54 (98,2 %)	1 (1,8 %)
Centre académique de Lanaudière	1	12	12 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Centre académique de l'Outaouais	1	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Centre académique Fournier	2	30	19 (63,3 %)	11 (36,7 %)
Centre de formation professionnelle d'électrolyse et d'esthétique	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Centre d'intégration scolaire inc.	1	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Centre François-Michelle	3	65	48 (73,8 %)	17 (26,2 %)
Collège Beaubois	1	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Bourget	2	12	5 (41,7 %)	7 (58,3 %)
Collège CDI Administration. Technologie. Santé	2	11	11 (100,0 %)	0 (0,0 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Collège Champagneur	1	35	32 (91,4 %)	3 (8,6 %)
Collège Charlemagne	1	16	16 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Charles-Lemoyne	4	71	70 (98,6 %)	1 (1,4 %)
Collège Citoyen	1	16	16 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Clarétain de Victoriaville	1	14	14 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège d'Anjou	1	25	25 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège de Champigny	1	18	18 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège de l'Assomption	1	24	24 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège de Lévis	1	39	31 (79,5 %)	8 (20,5 %)
Collège de l'Ouest de l'Île	1	33	33 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège de Montréal	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège des Hauts Sommets	1	12	12 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Durocher Saint-Lambert	2	46	45 (97,8 %)	1 (2,2 %)
Collège Esther- Blondin	1	15	15 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Français de Longueuil	3	32	32 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Français de Montréal	1	14	14 (100,0 %)	0 (0,0 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Collège François-Delaplace	1	3	2 (66,7 %)	1 (33,3 %)
Collège François-de-Laval	1	31	14 (45,2 %)	17 (54,8 %)
Collège Héritage de Châteauguay	1	18	18 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Herzing	1	3	2 (66,7 %)	1 (33,3 %)
Collège international Marie de France	3	57	54 (94,7 %)	3 (5,3 %)
Collège Jacques-Prévert	1	17	17 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Jean-De-Brébeuf	1	68	66 (97,1 %)	2 (2,9 %)
Collège Jésus-Marie de Sillery	1	42	42 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège LaSalle	1	44	31 (70,5 %)	13 (29,5 %)
Collège Laurentien	1	5	4 (80,0 %)	1 (20,0 %)
Collège Laval	1	131	117 (89,3 %)	14 (10,7 %)
Collège Letendre	1	22	22 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Marie-de-l'Incarnation	1	30	11 (36,7 %)	19 (63,3 %)
Collège Milestone	1	5	5 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Mont-Royal	2	26	22 (84,6 %)	4 (15,4 %)
Collège Mont-Sacré-Coeur	1	27	26 (96,3 %)	1 (3,7 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Collège Mont-Saint-Louis	1	29	29 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Notre-Dame	1	28	28 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Notre-Dame-de-Lourdes	1	29	29 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Nouvelles Frontières	1	15	15 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Pasteur	2	25	21 (84,0 %)	4 (16,0 %)
Collège Prep International	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Regina Assumpta	1	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Rivier	1	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Saint-Alexandre de la Gatineau	1	32	13 (40,6 %)	19 (59,4 %)
Collège Saint-Bernard	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Saint-Charles-Garnier	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Sainte-Marcelline	1	12	9 (75,0 %)	3 (25,0 %)
Collège Saint-Hilaire	1	9	9 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Saint-Maurice	1	50	10 (20,0 %)	40 (80,0 %)
Collège Saint-Paul	1	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Saint-Sacrement	1	41	41 (100,0 %)	0 (0,0 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Collège Stanislas	2	74	44 (59,5 %)	30 (40,5 %)
Collège St-Jean-Vianney	3	10	10 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Collège Trafalgar pour filles	1	24	10 (41,7 %)	14 (58,3 %)
Collège Ville-Marie	1	12	10 (83,3 %)	2 (16,7 %)
ÉcolACTion	1	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École à pas de géant	1	26	6 (23,1 %)	20 (76,9 %)
École Akiva	1	21	17 (81,0 %)	4 (19,0 %)
École Alex-Manoogian	2	22	22 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Anglissimo	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École bilingue Notre-Dame de Sion	1	6	5 (83,3 %)	1 (16,7 %)
École Buissonnière	1	25	21 (84,0 %)	4 (16,0 %)
École Charles Perrault (Laval)	1	15	12 (80,0 %)	3 (20,0 %)
École Charles-Perrault (Pierrefonds)	1	18	18 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École communautaire Belz	4	4	4 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École de l'Excellence	1	9	9 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École de technologie gazière	1	9	9 (100,0 %)	0 (0,0 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
École du Routier G.C.	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École du Routier R.C.	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Imagine	2	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École internationale des Apprenants	1	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Jésus-Marie de Beauceville	1	57	23 (40,4 %)	34 (59,6 %)
École la Nouvelle Vague	1	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Le Sommet	3	56	56 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Les Trois Saisons	1	17	17 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Lucien-Guilbault	1	10	10 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Maïmonide	2	10	8 (80,0 %)	2 (20,0 %)
École Marcelle-Mallet	1	14	9 (64,3 %)	5 (35,7 %)
École Marie Gibeau	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Marie-Anne	1	18	17 (94,4 %)	1 (5,6 %)
École Marie-Clarac	2	22	22 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Miss Edgar et Miss Cramp	1	24	22 (91,7 %)	2 (8,3 %)
École Montessori	2	18	16 (88,9 %)	2 (11,1 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
École Montessori de Laval	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Montessori de l'Outaouais	1	15	15 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Montessori de Montréal	1	5	5 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Montessori de Québec	1	15	15 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Montessori de Saint-Lazare	1	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Montessori International Blainville	1	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Montessori International Montréal	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Montessori Ville-Marie	1	4	4 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École nationale de cirque	1	13	13 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Notre Dame de Nareg	1	15	13 (86,7 %)	2 (13,3 %)
École orale de Montréal pour les sourds	1	15	15 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École oraliste de Québec pour enfants sourds	1	19	18 (94,7 %)	1 (5,3 %)
École Peter Hall	1	73	59 (80,8 %)	14 (19,2 %)
École Plein Soleil	1	12	12 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École première Mesifta du Canada	1	4	4 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Sainte-Anne	1	9	8 (88,9 %)	1 (11,1 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
École Sainte-Famille	1	3	3 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Saint-Joseph	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École secondaire de Bromptonville	1	14	14 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École secondaire du verbe divin	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École secondaire Duval	1	4	4 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École secondaire Marcellin-Champagnat	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École secondaire Mont-Saint-Sacrement	1	21	21 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École secondaire privée François-Bourrin	1	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe	1	24	17 (70,8 %)	7 (29,2 %)
École Selwyn House	2	50	22 (44,0 %)	28 (56,0 %)
École Socrates-Démosthène	6	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École trilingue Vision Beauce	1	4	4 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École trilingue Vision Québec nord	1	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École trilingue Vision Rive-Sud	1	7	4 (57,1 %)	3 (42,9 %)
École trilingue Vision Saguenay	1	7	7 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École trilingue Vision St-Augustin	1	11	11 (100,0 %)	0 (0,0 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
École Trilingue Vision St-Jean	1	11	11 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École trilingue Vision Terrebonne	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École trilingue Vision Trois-Rivières	2	11	11 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École trilingue Vision Varennes	2	11	10 (90,9 %)	1 (9,1 %)
École Trilingue Vision Victoriaville	1	8	8 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Val Marie	1	60	59 (98,3 %)	1 (1,7 %)
École Vision Sherbrooke	1	14	14 (100,0 %)	0 (0,0 %)
École Yaldei	3	3	3 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Écoles musulmanes de Montréal	2	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Édu2	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Éducation Plus	1	3	3 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Église-École Académie chrétienne de la Foi	1	4	3 (75,0 %)	1 (25,0 %)
Église-École Alpha Oméga	1	3	3 (100,0 %)	0 (0,0 %)
ESIDEM	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Externat Mont-Jésus-Marie	1	17	17 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Externat Saint-Cœur de Marie	1	26	26 (100,0 %)	0 (0,0 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Externat St-Jean-Berchmans	1	25	25 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Extra Centre de Formation	1	4	4 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Frédéric Talbot	2	70	52 (74,3 %)	18 (25,7 %)
Institut chrétien d'enseignement de l'Estrie	2	6	6 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Institut d'enseignement de Sept-Îles	1	4	4 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Institut Saint-Joseph	1	25	25 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Institut secondaire Keranna	1	67	33 (49,3 %)	34 (50,7 %)
Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent	1	29	27 (93,1 %)	2 (6,9 %)
La Petite Académie	1	12	5 (41,7 %)	7 (58,3 %)
L'Académie Beth Rivkah pour filles	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
L'Académie Centennial	3	3	3 (100,0 %)	0 (0,0 %)
L'Académie de la Vallée du Roy	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Le Salésien	1	14	12 (85,7 %)	2 (14,3 %)
Le Séminaire de Saint-Joseph des Trois-Rivières	1	34	31 (91,2 %)	3 (8,8 %)
L'École Ali Ibn Abi Talib	1	4	3 (75,0 %)	1 (25,0 %)
L'École arménienne Sourp Hagop	1	28	22 (78,6 %)	6 (21,4 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
L'École des Premières Lettres	1	12	10 (83,3 %)	2 (16,7 %)
L'École des Ursulines de Québec et Loretteville	2	11	4 (36,4 %)	7 (63,6 %)
L'École du Routier Professionnel du Québec	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
L'École l'Eau-Vive	1	10	10 (100,0 %)	0 (0,0 %)
L'École Sacré-Cœur de Montréal	1	18	18 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Les écoles Azrieli Talmud Torah - Herzliah	4	28	28 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Les écoles communautaires Skver	2	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Les Écoles juives populaires et les Écoles Peretz	1	1	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Les Filles de Sainte-Marie de Leuca	1	2	2 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie	1	50	47 (94,0 %)	3 (6,0 %)
Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	1	7	7 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Saint-Jean-Eudes	1	31	30 (96,8 %)	1 (3,2 %)
Séminaire de Chicoutimi - services éducatifs	1	13	13 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Séminaire de Sherbrooke	1	37	25 (67,6 %)	12 (32,4 %)
Séminaire des Pères Maristes	1	55	15 (27,3 %)	40 (72,7 %)
Séminaire du Sacré Cœur	1	12	10 (83,3 %)	2 (16,7 %)

Nom de l'organisme	Nombre de bâtiments	Nombre de point d'eau	Nombre de points d'eau	
			Conformes	Non conformes
Séminaire Marie-Reine-du-Clergé	1	8	7 (87,5 %)	1 (12,5 %)
Séminaire Saint-François	1	30	26 (86,7 %)	4 (13,3 %)
The Study	2	26	26 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Villa Maria	1	36	36 (100,0 %)	0 (0,0 %)
Wurtele	1	3	0 (0,0 %)	3 (100,0 %)
Total Provincial	258	3 719	3 167 (85,2 %)	552 (14,8 %)

EDUCATION.GOUV.QC.CA